ARRÊTÉ N°2026 - 178 du 06/11/2026

FIXANT LA LISTE D'APTITUDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS DU CADRE D'EMPLOIS « EXÉCUTION » DE LA SPÉCIALITÉ « ADMINISTRATIVE » DE LA FONCTION PUBLIQUE COMMUNALE

Le Président du centre de gestion et de formation,

Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'ordonnance n°2005-10 du 04 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs, et notamment son article 31 ;

Vu le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 modifié fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n°1119 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier de cadre d'emplois « application » ;

Vu l'arrêté du haut-commissariat de la République en Polynésie française n° 1776 DIRAJ/BAJC du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels du cadre d'emplois « application » ;

Vu l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC/391/DIRAJ/BAJC du 03 avril 2023 relatif aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens de la fonction publique des communes de la Polynésie française en faveur des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du haut-commissaire de la République en Polynésie française n° HC 20 DIRAJ/BAJC/bt du 10 janvier 2025 portant dispositions relatives aux examens professionnels et aux concours ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n°05-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le programme triennal d'organisation des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale de 2025 à 2027 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n°11-2025 du 24 janvier 2025 approuvant le règlement général des concours et des examens professionnels ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CGF n° 25-2025 du 05 décembre 2025 approuvant l'ouverture au titre de l'année 2026 des examens professionnels pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « exécution » des spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n°2025-169 du 05 décembre 2025 portant ouverture au titre de l'année 2026 des examens professionnels pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « exécution » dans les spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n°2026-045 du 29 avril 2026 portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel ouvert au titre de l'année 2026 pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « exécution - catégorie D » de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;

Vu l'arrêté du Président du CGF n°2026 – 149 du 08 septembre 2026, fixant la liste des candidats autorisés à se présenter aux épreuves orales d'admission des examens professionnels du cadre d'emplois « exécution » de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale ;

Considérant que les épreuves d'admission des examens professionnels relevant du cadre d'emplois « exécution » de la spécialité « administrative » se sont déroulées du lundi 26 au mercredi 28 octobre 2026 et le vendredi 06 novembre 2026 à Tahiti ;

Considérant la liste des candidats admis à l'examen professionnel pour l'accès aux grades d'agent qualifié et d'agent principal de la spécialité « administrative » dressée lors de la réunion du jury d'admission en date du 06 novembre 2026 à l'issue des épreuves orales.

ARRÊTE

Article 1er :

Les fonctionnaires dont les noms figurent en annexe au présent arrêté sont inscrits, au titre de l'année 2026, sur les listes d'aptitude pour l'accès aux grades d'agent qualifié et d'agent principal de la spécialité « administrative » de la fonction publique communale.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au *Journal Officiel* de la Polynésie française, sur le site internet du Centre de gestion et de formation et affiché dans les locaux du Centre de gestion et de formation.

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du Centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

Article 4 :

Le directeur général du Centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise à toutes les communes de la Polynésie française, aux groupements de communes et à leurs établissements publics administratifs, ainsi qu'au haut-commissaire de la République.

Fait à Papeete, le 06 NOV. 2026

Le Président

Damas, Terai TEUIRA

ANNEXE DE L'ARRÊTÉ N° 2026 – 178 DU 06 novembre 2026

EXAMEN PROFESSIONNEL
SPÉCIALITÉ « ADMINISTRATIVE »
- SESSION 2026 -

LISTE D'APTITUDE FIXANT LES CANDIDATS ADMIS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

CADRE D'EMPLOIS « EXÉCUTION »
(Catégorie D)

Accès au grade d'agent qualifié par avancement de grade sans changement de spécialité
(15 candidats)

N° dossier	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
15307	ANI	Hana	
15169	BARSINAS	Joëlle	Dorinda, Riri
15360	BURNS	Vairea	Caroline
15813	LENOIR	Vaihana	Océane
15664	MAEVA	Brenda	Teroro
15535	MAIHOTA	Irène	Heiarii
15322	MARE	Eddy	Raianuanua, Moana
15127	MATA	Yvonne	
15802	MATAI	Loahey	Tinaia
15168	RICHMOND	Karen	Evelyne, Maoe
15289	TAMU	Elisabeth	Tiarenui
15138	TEHEIURA	Rhéna	Noerani
15484	TERIIATETOOFA	Wilma	Tupuheiarii
15604	TINORUA - TETAINANUARII	Ariana	Steger
15466	TUNUTU	Teuruna	Uraitera

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 54.78.10 – examen.professionnel@cgf.pf

Accès au grade d'agent qualifié par avancement de grade et changement de spécialité
(10 candidats)

N° dossier	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
15417	ANEI	Mathilda	
15443	HAAMA	Joseph	
15634	HURI	Vehinemeaa	
15575	MARITERAGI	Catherine	
15687	PANI	Vaimiti	Martha
15164	RATARO	Alexandrine	Fareroi
15803	TAIARUI	Ella	Tetuanui
15287	TAUFA	Leilani	Vanina
15187	TCHONG TAI	Vatea	Léonard
15656	TUHITI	Annick	

Accès au grade d'agent qualifié par changement de spécialité sur le même niveau de grade
(2 candidates)

N° dossier	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
15566	TAUTU	Kysmine	Vaitiare
15181	TERERUI	Belinda	

Accès au grade d'agent principal par avancement de grade sans changement de spécialité
(10 candidats)

N°	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
15173	BODIN	Pipi	Thérèse
15117	MANAVARERE	Ruita	Louisa
15188	MU	Joyce	Mayana
15209	OHIU	Clémentine	Miza
15186	PUTUA	Wendy	Hina
15516	TAPARE	Thierry	Teva
15183	TAVANAE	Katiuscia	Vaihere
15585	TEITI	Tevavaro	Hivinau, Géraldine
15590	TEORE	Amota	Clovis
15458	TETOKA	Aline	

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 54.78.10 – examen.professionnel@cgf.pf

Accès au grade d'agent principal par avancement de grade et changement de spécialité (9 candidats)

N° dossier	Nom	Prénom usuel	Autres prénoms
15385	CHUNG SI NAM	Heimano	
15776	HIKUTINI	Marie-Madeleine	Tahiakahaupu
15234	HURI	Teave	
15716	KOHUMOETINI	Marie	Thérèse, Tahaani
15344	MAIRAU	Naumi	Griselda
15384	NANUAITERAI	Yolande	Herenui
15369	TAMAITITAHIO	Sabrina	
15256	TEHEURA	Lola	Faiau, Teheiva
15345	VII	Rora	Hélène

Centre de gestion et de formation – Av. Clémenceau - BP 40 267 – 98713 Papeete – tél. +689 54.78.10 – examen.professionnel@cgf.pf